

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

**CIRCULAIRE 069-15**

Le 9 juin 2015

**Ajout de stratégies définies par l'utilisateur à l'égard des options sur actions**

Le 18 mars 2011, la Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») a publié la circulaire [047-11](#) autocertifiant la mise en œuvre de stratégies définies par l'utilisateur (SDU). Grâce à la fonctionnalité SDU, les participants sont en mesure d'élaborer des stratégies avec l'aide de leurs fournisseurs de logiciels ou au moyen de leurs applications maison. Le 5 octobre 2011, la Bourse a également publié la circulaire [149-11](#) qui présentait la liste de stratégies comportant deux instruments pouvant être élaborées aux fins de négociation à l'aide de la fonctionnalité SDU.

Par la présente, la Bourse désire informer les participants agréés (PA) et les participants agréés étrangers (PAE) qu'ils disposeront d'un éventail élargi de stratégies adaptées à la fonctionnalité SDU, et ce conformément aux [Procédures applicables à l'exécution de stratégies impliquant des options](#). Outre les stratégies offertes actuellement, les stratégies suivantes comportant trois et quatre instruments seront également acceptées à compter du 25 Septembre 2015. Par ailleurs, la Bourse haussera la limite de création quotidienne de SDU, qui passera à 1 000 par PA et PAE. La Bourse se réserve le droit de modifier ce seuil à tout moment.

## Liste des types de stratégies autorisés

Stratégies à deux instruments	Stratégies à trois instruments	Stratégies à quatre instruments
Écart sur options d'achat Écart sur options de vente Straddle (ou position/option combinée, stellage) Strangle (ou position combinée, stellage élargi) Position synthétique Position synthétique avec prix de levée différents Écart sur options d'achat avec ratio 1:2 Écart sur options de vente avec ratio 1:2 Écart sur options d'achat avec ratio 1:3 Écart sur options de vente avec ratio 1:3 Écart sur options d'achat avec ratio 1:4 Écart sur options de vente avec ratio 1:4	Écart papillon – options d'achat Écart papillon – options de vente Écart échelle ( <i>Ladder</i> ) – options d'achats Écart échelle ( <i>Ladder</i> ) – options de vente	Écart condor Écart condor de fer Écart papillon de fer Double Diagonale

Pour obtenir un complément d'information, n'hésitez pas à communiquer avec le service des opérations de marché au 514 871-7877 ou 1 866 576-8836.

Claude Cyr  
Vice-président principal, Marchés financiers